



## BUDGET 2018

### Un budget 2018 sérieux et sans hausse d'impôts

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité, début avril, un budget 2018 placé sous le signe de la rigueur et écartant toute augmentation des impôts.

Les trois taxes locales (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et taxe sur le non bâti) resteront donc inchangées, comme les années précédentes.

Ce choix de ne pas faire payer davantage les contribuables n'a pas été facile car les diverses dotations et subventions (Etat, région, département...) vont continuer à baisser en 2018. Et, fait nouveau cette année, cette cure d'austérité touchera même les financements provenant de la communauté de communes (COR), plombant encore davantage notre budget.

A tout ceci s'ajoute une nouvelle chute des revenus de la forêt communale, conséquence de la tempête de fin 1999. Les coupes de bois devraient ainsi rapporter en 2018 moins de 14.000 euros, contre 50 à 60.000 euros en moyenne il y a encore quelques années.

Si l'on voulait compenser ce recul des revenus de la forêt par les impôts locaux, et donc assurer à notre commune des revenus stables, il faudrait ... doubler ces impôts !

Néanmoins, grâce principalement aux excédents dégagés les années précédentes, fruit d'une saine gestion, notre village maintiendra un rythme d'investissements assez soutenu, toujours sans le moindre recours à l'emprunt.

Parmi les principaux investissements prévus en 2018 figurent notamment la réfection du chemin des Bruyères, le début des travaux d'accessibilité de la mairie et le lancement des études sur l'agrandissement de la salle communale.



## SALLE COMMUNALE

### Salle communale: l'heure des choix

L'agrandissement de la salle Etienne Villand, projet visant à donner enfin à notre village une salle communale digne de ce nom, sera au centre des prochains conseils municipaux.

Si l'on veut que ce projet se concrétise rapidement, l'heure des choix a sonné. Faut-il se limiter à créer une salle pouvant accueillir une soixantaine de personnes ou faut-il y adjoindre la construction d'un bar-restaurant ? Solution intermédiaire, cette salle communale ne peut-elle pas abriter un bar-restaurant "associatif" qui fonctionnerait par intermittence ?

L'acquisition par la mairie du terrain jouxtant l'ancienne école, et devant permettre cet agrandissement, est en tous cas en bonne voie de réalisation. Il reste maintenant à définir le projet qui, s'il est raisonnable, peut être réalisé dès 2019 et pour un coût relativement modéré.



N'hésitez pas à faire part à vos élus de vos souhaits et ... à venir participer aux prochains conseils municipaux!

### SITE INTERNET

Toutes les infos sur notre site  
<http://saint-appolinaire.jimdo.com>

### facebook

Saint Appo officiel



## Les dates à retenir

Samedi 2 juin 2018 La course de caisse à savon

Samedi 23 juin 2018 La grande fête des voisins

Samedi 14 juillet 2018 Fête du village

### Location

A louer dans ancienne école au 1<sup>er</sup> étage appartement T4 avec espace vert à proximité

Contactez Evelyne Prêle au 06 28 34 62 96

### Ramassage des encombrants le mardi 29 mai 2018

Le ramassage des encombrants est réservé aux objets importants non transportables dans une voiture. Surtout ne pas mettre de produits dangereux et polluants comme l'huile de vidange.

### RAPPEL NOUVEAU SYSTEME COLLECTE DES DECHETS

#### ATTENTION

**A partir du vendredi 1er juin 2018 ne plus déposer vos sacs-poubelles à votre porte mais dans les 10 points de collecte répartis sur l'ensemble de la commune**

### Programme des festivités



#### **Dimanche 17 JUIN 2018 :**

- 11 h 15** photos des conscrits
- 11 h 30** défilé
- 12 h 00** vin d'honneur **offert par le comité des fêtes**
- 14 h 00** barbecue au city-stade

Puis animations diverses et musique